



**Objet : Convocation à l'assemblée générale ORDINAIRE du 28 Avril 2024**

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association Capots et Café Crème. Celle-ci aura lieu le 28 avril 2024 à 10h30 heures à l'adresse suivante : 34 Traverse de la Paoute, 06130 Grasse, locaux d'AGEFIM Consultants.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- **Rapport Financier 2023**
- **Election du conseil d'Administration : Président, Trésorier, Secrétaire.**
- **Questions diverses.**

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L'assemblée générale extraordinaire ne peut délibérer que si 1/2 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation.
3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont obligatoirement déposés au siège social de l'association au plus tard le 12 décembre 2023.
4. Il est également possible de voter par correspondance. Veuillez trouver ci-joint un bulletin de vote par correspondance à compléter et à signer. Il convient ensuite de le retourner au siège de l'association avant le 10 décembre 2023.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

*Tjeerd BANGMA*